

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 9 octobre 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 114 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Catherine CHAZEAU - Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Josiane FOINKINOS représentée par Alain CHOPIN - Vincent GOMEZ représenté par Josette FURACE - Albert GUIGUI représenté par Christyane PAUL - Louisa HAMMOUCHE représentée par Bernard MARTY - Bernard JACQUIER représenté par Michèle EMERY - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Garo HOVSEPIAN - Marc LOPEZ représenté par Hélène ABERT - Christophe MASSE représenté par Janine MARY - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Gérard CHENOZ - Daniel NAVARRO représenté par Emilie DOURNAYAN - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Roger RUZE représenté par Paule JOUVE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ représentée par Roland MOUREN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Louis BONAN - Dominique DELOURS - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Dominique TIAN.

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

PEDD 006-424/14/CC

■ Budget Assainissement - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme du Vallon des Peyrards à Septèmes-les-Vallons.

DEASV 14/11828/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Vallon des Peyrards est un quartier urbanisé, excentré, situé sur la commune de Septèmes-les-Vallons, en zone d'assainissement collectif.

L'opération consiste à implanter un réseau de collecte d'eaux usées dans le boulevard Elie Corradi et le chemin des Chasseurs, visant à la création de :

- 1 870 ml de canalisations gravitaires de 200 mm de diamètre,
- 43 regards de visite,
- 104 branchements particuliers.

L'autorisation de programme a été fixée à 610 367 euros HT.

Or, durant la période de préparation du marché notifié le 13 novembre 2012 et à l'issue des sondages réalisés, il est apparu que des contraintes nouvelles nécessitaient de modifier le tracé et les conditions de pose du réseau d'assainissement. Ces prestations supplémentaires, pour lesquelles le marché ne prévoyait pas de prix et nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage, ont été entérinées par l'avenant n°1 notifié le 12 avril 2013, d'un montant de 81 689,37 euros HT, qui a ainsi porté le montant du marché à 630 216,87 euros HT (pour un montant initial du marché de 548 527,50 euros HT).

De plus, des prestations complémentaires (essais d'étanchéité et inspections télévisées des réseaux, essais de compactage des sols, fourniture de pièces moulées en fonte, coordonnateur sécurité...) nécessaires au bon déroulement et à la réception de l'opération sont également nécessaires et réglementaires, et ont été commandées pour un montant d'environ 35 000 euros HT.

Il est à noter que la réalisation des branchements particuliers effectuée dans le cadre de ce marché impacte le budget de fonctionnement à hauteur de 47 000 euros HT.

De ce fait, il est nécessaire de revaloriser l'autorisation de programme de cette opération à hauteur de 20 000 euros HT ce qui porte le montant de l'autorisation de programme à 630 367 euros HT.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération PEDD 011-303/14/CC/14 du 18 juillet 2014, Budget Eau Potable : Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2014.

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la création de 1 870 ml de réseau sanitaire afin de desservir et assainir le Vallon des Peyrards à Septèmes-les-Vallons ;
- Que le montant total des dépenses prévisionnelles relatives à cette opération s'élève à 630 216,20 euros HT.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme pour l'assainissement du Vallon des Peyrards à Septèmes-les-Vallons, pour un montant de 20 000 euros HT.

Article 2 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Assainissement : Chapitre 23 – Sous-Politique F110 – Opération 2009/00089.

L'échéancier prévisionnel des crédits s'établit comme suit:

Année 2009 :	566 euros HT
Année 2011 :	243 euros HT
Année 2012 :	6 087 euros HT
Année 2013 :	581 175 euros HT
Année 2014 :	29 615 euros HT

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et de tout autre organisme et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette opération.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Equipements communautaires
Eau et Assainissement

Roland GIBERTI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Propreté Environnement Développement
durable

Albert LAPEYRE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014